Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU TERRITOIRE DE BELFORT

Préfecture
Secrétariat Général aux affaires départementales
Bureau de l'Environnement et de l'Urbanisme
Affaire suivie par : Bernadette COURGEY
Tél : 03 84 57 15 50
Télécopie : 03 84 57 15 95
Courriel : bernadette.courgey@territoire-de-belfort.gouv.fr

Avis d'enquête publique
Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de GIROMAGNY

Une enquête publique sera ouverte du 12 décembre 2016 au 16 janvier 2017 inclus, à GIROMAGNY, siège de l'enquête, sur la demande présentée par la SARL Traitement de Surface Giromagny (TSG) dont le siège social est situé 4 rue Germain Lambert - Place du Général de Gaulle – 90200 GIROMAGNY qui sollicite sur le territoire de la commune de Giromagny, l'autorisation de régulariser les modifications substantielles suivantes :
- exploitation d'une nouvelle ligne de zingage,
- augmentation des capacités des deux lignes d'argenture et de la ligne d'étamage.

La société est répertoriée dans la nomenclature des installations classées sous le régime de l'autorisation, par référence aux rubriques :
n° 2565-1b : revêtement métallique ou traitement de surfaces quelconques par voie électrolytique ou chimique... Lorsqu'il y a mise en œuvre de cyanures, le volume des cuves est de 1700 litres.
et n° 2565-2a : procédés utilisant des liquides sans mise en œuvre de cadmium ni de cyanure...Le volume des cuves de traitement est de 6800 litres.

Les communes de GIROMAGNY, LEPUIX, ROUGEGOUTTE et VESCEMONT ont une partie de leur territoire située dans un rayon d'un kilomètre autour de l'installation.

Les caractéristiques de l'exploitation figurent dans le dossier établi par le pétitionnaire conformément aux articles R512-2 à R512-9 du code de l'environnement.

Le dossier de demande d'autorisation présenté par la SARL TSG comportant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale est déposé à la mairie de GIROMAGNY pendant un mois, **soit du 12 décembre 2016 au 16 janvier 2017 inclus,** afin que les habitants puissent en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels et consigner éventuellement leurs observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur au siège de l'enquête.

Des informations pourront être demandées auprès de M. Eric MOINE, gérant de la SARL TSG à l'adresse du siège social précitée - Tél 03 84 29 36 93 – mél : contact@tsg-giromagny.fr ou du Préfet – bureau de l'environnement et de l'urbanisme. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Préfet.

Monsieur Guy BOURGEOIS – ingénieur territorial en retraite, nommé commissaire enquêteur par décision du tribunal administratif du 11 octobre 2016, recevra les observations qui pourraient être faites sur cette installation.

<u>à la mairie de GIROMAGNY :</u>

Les	**12 décembre 2016**	**de 9 h**	**à 12 h,**
	19 et 29 décembre 2016	**de 15 h**	**à 17 h,**
	7 janvier 2017	**de 9 h**	**à 12 h,**
	16 janvier 2017	**de 15 h 30**	**à 17 h 30.**

Monsieur Gilles MAIRE, Lieutenant-Colonel de l'armée de terre en retraite, est désigné commissaire enquêteur suppléant. Il remplace M. Guy BOURGEOIS en cas d'empêchement et exerce alors ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur ainsi que du mémoire en réponse du pétitionnaire aux observations formulées durant l'enquête à la préfecture de Belfort, bureau de l'environnement et de l'urbanisme et dans les mairies des communes comprises dans le périmètre de l'enquête, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ces documents sont également publiés sur le site internet de la préfecture pendant un an.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation assortie du respect de prescriptions ou de refus d'exploitation au titre de la législation relative aux installations classées qui résultera de la procédure, est le préfet.

Pour le Préfet et par délégation
le chef du secrétariat Général
aux affaires départementales

Patrick RABASQUINHO